

Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

Ecole Doctoral 401 Sciences Sociales

UMR 7218 CNRS LAVUE – Laboratoire Aménagement Ville Urbanisme et Environnement

CRH – Centre de Recherche sur l’Habitat

L’appropriation spatiale comme résistance habitante

Ethnographier les résidences sociales issues de foyers de travailleurs migrants.

Par Laura Guérin

Thèse pour l’obtention du grade de docteur en sociologie

Sous la direction de **Claire Lévy-Vroelant (Université Paris 8 – LAVUE)** et **Aïssatou Mbodj-Pouye (CNRS – IMAF)**

Soutenue publiquement le 30 novembre 2021

Résumé :

Depuis 1997, les foyers de travailleurs migrants sont progressivement transformés en résidences sociales. Cette transformation, aussi appelée résidentialisation, vise d’une part, une mise aux normes de salubrité et de sécurité des bâtiments devenus vétustes et, d’autre part, une individualisation des espaces de vie sous forme de studios. Ainsi, dans les anciens foyers construits dans les années 1960 et 1970, les espaces collectifs, symboles des foyers dits subsahariens, disparaissent au profit de logements individuels et de quelques espaces collectifs et intermédiaires. Par cette transformation, le foyer quitte le sous-logement et entre, malgré quelques « accommodements raisonnables » dans le logement social. Si cette résidentialisation entraîne de fortes modifications des espaces, elle s’accompagne également de nouvelles réglementations contrôlant et encadrant davantage les pratiques spatiales et en particulier les activités collectives. La prière collective, les cuisines dites commerciales et l’hébergement de proches, appelé par les structures gestionnaires « suroccupation », sont ainsi pointés du doigt et amenés à disparaître des murs de la résidence.

Cette thèse s'intéresse à la vie quotidienne après la résidentialisation, qui se reconstruit et se réorganise entre les murs des nouvelles résidences sociales. Au fil d'une ethnographie de trois résidences sociales franciliennes à Paris, Stains et Saint-Denis, entre 2016 et 2020, j'ai souhaité étudier l'après résidentialisation en observant les espaces conçus par le Plan de Traitement des Foyers de Travailleurs Migrants, mais également perçus et vécus par leurs habitants. Les observations et entretiens non directifs ont été réalisés dans les studios, espaces intermédiaires ou collectifs auprès des habitants et de leurs proches originaires de la vallée du Fleuve Sénégal. Revendiquant une sociologie interactionniste, cette thèse s'attache à analyser la capacité de production des espaces et des situations par les habitants face aux structures gestionnaires, aux gérants et aux autres résidents qui habitent et produisent les lieux.

Pour retracer ces éléments, j'ai choisi de construire dans cette thèse une visite de la nouvelle résidence habitée et produite par ces résidents. Elle débute dans le studio, espace individuel par excellence et symbole de la résidentialisation où malgré l'espace étroit et le mobilier contraignant, le collectif se rend visible. Diffractés à des échelles plus fines que le groupe des résidents, les collectifs amicaux, villageois ou familiaux habitent en commun ces logements. Ce quotidien fait alors face aux espaces et règlementations qui contraignent les occupations collectives et devient résistant lorsque les habitants se réapproprient les ouvertures et les fermetures du studio sur l'extérieur. Limitée par les malfaçons des bâtiments et la présence des gestionnaires, l'appropriation du studio demande de nombreuses stratégies d'adaptation de la part de l'habitant pour que le studio devienne une chambre habitée. À ces collectifs divisés autour des réseaux familiaux, villageois ou amicaux s'ajoutent également les groupes construits à l'échelle de la chambrée et produits par les situations de cohabitation. « Suroccupation », « hébergement de tiers », « accueil des proches », la cohabitation dans le studio dispose de plusieurs appellations et recouvre de nombreuses situations. Familiales, amicales ou entre connaissances, les situations de cohabitations qui rappellent l'hospitalité des anciens foyers, s'insèrent au fil de stratégies et tactiques tant spatiales que temporelles dans le studio pourtant conçu pour empêcher cette « suroccupation ». En résistance, face aux espaces et aux règlements, cette cohabitation maintient un collectif, si réduit soit-il, dans le logement. Cependant, les tensions qui résultent de ces cohabitations n'opposent pas uniquement habitants ou cohabitants et gestionnaires, mais se donnent à voir au cœur de la chambrée. En effet, si l'accueil de proches maintient du collectif dans les studios individuels, il participe également à sa régulation. De fait, dépendant résidentiellement voire financièrement de son logeur, l'hébergé doit respecter les règles qui lui sont imposées afin de ne pas mettre en péril son accueil.

Si le studio devient une ressource au quotidien pour le collectif, la mise en réseaux des logements et de leurs habitants conduit à un investissement des espaces intermédiaires. Traversés par tous et visibles aux yeux du gestionnaire, les espaces collectifs et intermédiaires sont aussi appropriés au quotidien et deviennent le « théâtre clef » du conflit (Bayat 2010) entre habitants et gestionnaires. La résistance s'y rend alors visible au fil des mobilisations collectives, mais également des grignotages quotidiens des commerçants et des fidèles qui occupent, pratiquent et transforment plus ou moins temporairement les couloirs, halls et entrées des bâtiments. En contradiction avec les normes des gestionnaires, ces appropriations ne sont pas pour autant anarchiques et connaissent une forte régulation de la part des délégués des résidents qui encadrent, contrôlent voire interdisent ces pratiques. Ainsi, au travers de la figure du gérant, les structures gestionnaires qui entendent « reprendre la main sur le foyer », ne sont toutefois pas les seuls acteurs à contrôler les lieux du collectif. De fait, si la déviance à la norme gestionnaire conduit à utiliser les espaces collectifs et intermédiaires comme espaces de commerce et de culte, d'autres normes produites par des « entrepreneurs de morale » distincts (Becker 1985) sont également notables. Lorsque les espaces mis à disposition ne sont pas suffisants, en taille et nombre pour les habitants du bâtiment et qu'il n'est pas possible de les augmenter, il faut alors réduire le nombre de ceux qui peuvent les pratiquer. Ainsi, la résidentialisation conduit à redéfinir les limites du collectif légitime à habiter et pratiquer les lieux face à la réduction progressive des espaces. Comme les pratiques quotidiennes au cœur du logement, les espaces collectifs et intermédiaires soulignent les tensions, fragmentent les collectifs habitants et participent également à leur redéfinition au fil des espaces habités, pratiqués et surtout régulés.

Signatures des directrices de thèse :



Claire Lévy-Vroelant



Aïssatou Mbodj-Pouye